

FRONDEUR

10^{imes} = LE N^o

AMÉLIORATION du SORT des OUVRIERS



Pas de Sommations! Tapez dans le tas.

ABONNEMENT :
Un an fr. 5 00
Franc par la Poste
Bureaux
12 - Rue de l'Etuve - 12
A LIÈGE
Rédacteur en chef : NIHIL.

LE FRONDEUR

Journal Hebdomadaire

SATIRIQUE, POLITIQUE ET LITTÉRAIRE

ABONNEMENT :
Six mois fr. 2 75
RÉCLAMES :
La ligne » 1 00
Fait-divers » 3 00
Administrateur : A. HERMAN.

Un vent de fronde s'est levé ce matin, on croit qu'il gronde contre...

Il n'y a que les petits hommes qui craignent les petits écrits.

Amélioration du sort des ouvriers

Notre gouvernement est en train, en ce moment, d'améliorer, — à la mode gouvernementale, — le sort de nos malheureux ouvriers.

Voilà plus d'un an qu'il berne les travailleurs avec sa grande Commission d'enquête qui, jusqu'à ce jour, semble n'avoir examiné leurs griefs qu'avec la formelle intention de les déclarer non fondés.

Non seulement la grande Commission rejette successivement toutes les réformes réclamées par les classes ouvrières et promises par le discours du Trône, mais nos Chambres, après l'épouvante où les avaient plongés les événements de mars 1886, paraissent ne plus avoir qu'une pensée : exaspérer les malheureux et les pousser à des actes violents qui amèneront une répression plus violente encore.

La seule loi que nos honorables aient trouvée le temps de voter est celle qui affamera le peuple au profit de quelques riches propriétaires, et toutes les belles promesses de l'an dernier de s'occuper enfin sérieusement de l'amélioration du sort des classes les plus nombreuses et les plus pauvres ont abouti à ce piètre résultat d'empirer la misère déjà si grande et d'augmenter le nombre des griefs si nombreux cependant.

Le Sénat comprendra-t-il, — (une fois ne serait pas de trop), — qu'il a un rôle modérateur à remplir, et se dira-t-il qu'à force de semer le vent il finirait bien par récolter la tempête?

Nous n'osons l'espérer. Il est trop intéressé dans la question et malheureusement, chez nous, les questions d'intérêt personnel ont toujours primé toute les autres.

Mais au dessus de la Chambre cléricale et du Sénat réactionnaire il y a un personnage... auguste... qui a bien aussi quelque chose à voir dans les affaires du pays.

Ce personnage a fait trop souvent sentir son influence néfaste.

Profitera-t-il de l'occasion unique qui s'offre à lui de prouver que les canons, les panaches et les fortifications ne bantent pas seuls son cerveau mal équilibré?

Où, ce prétendu roi des Belges, que le Congo réclame depuis longtemps, continuera-t-il à nous gouverner à la manière des caporaux de mein herr Von Bismarck? Au siècle dernier, quand le peuple réclamait du pain, on répondait qu'il mange de la brioche.

Nous ne pensons pas qu'il suffise à présent de dire : Il trouve que la viande est trop chère... qu'il achète de la volaille et du gibier.

Ces plai-anteries ont jadis coûté la vie à ceux qui les avait formulées.

Il y aurait peut-être aujourd'hui quel danger à les renouveler.

A. H.

Le FRONDEUR au Conseil communal.

Si nous en croyons le *Journal de Liège*, M. Stévant, échevin, parlant des différents projets d'hospices, aurait prononcé les paroles suivantes :

« Je déclare que le plus bel avantage du projet de MM. Monseur et Mélotte, c'est de n'avoir jamais été examiné. »

Eh ! bien, si M. Stévant a déclaré cela, il a fait une bien fichue déclaration... le premier devoir de la Commission des Hospices, du jury du concours, de la Commission des travaux publics, celui des échevins de notre bonne ville de Liège et de nos conseillers en général, étant d'examiner sérieusement les plans que l'on soumet à leur appréciation.

On n'avoue pas plus... ingénument que les prétendus examens sérieux de nos hommes publics n'existent que dans l'ima-

gination de quelques reporters officieux... ce dont, pour notre part, nous n'avons jamais douté.

M. Stévant aurait même ajouté à cette déclaration de manque de principe certaines insinuations qui veulent être malveillantes à notre égard mais qui ne sont que ridicules, — tout simplement.

« Dans des articles de journaux qui viennent de la même main, DIRAIT-ON, bien qu'ils paraissent tantôt dans la *Gazette*, et tantôt dans le *Frondeur*, on critique les pavillons isolés dont la disposition convient, DIR-ON, aux hôpitaux mais non aux hospices. Parce qu'ils sont réunis par une galerie dans le projet *Hospitalité*, ne sont-ils pas isolés? »

Dirait-on, dit-on, — voilà des façons de parler qui nous paraissent peu franches. Nous avons, quant à nous, l'habitude d'écrire nos articles nous-même et d'en accepter toute la responsabilité et M. Stévant, qui nous connaît, doit savoir d'une façon absolue que nous ne trempons jamais notre plume dans l'encrier de la *Gazette*, ni dans n'importe quel autre encrier d'ailleurs. Nous avons le nôtre qui nous suffit, car il est abondamment pourvu d'encre et il nous permettra pendant longtemps encore de fronder les abus et de railler les échevins qui posent au Conseil des questions en ces termes choisis !

« Les pavillons isolés, — parce qu'ils sont réunis par une galerie couverte dans le projet *Hospitalité* ne sont-ils pas aussi isolés? » Non, M. Stévant, les pavillons réunis ne sont plus des pavillons isolés. C'est même leur réunion, faut-il vous l'apprendre, qui supprime leur isolement.

Mais la question n'est pas là, — elle est plus haute et d'une portée plus grande. — Les intérêts des contribuables sont ici en jeu, et nous avons agi dans la plénitude de nos droits en préconisant un projet qui réalise une économie de plus de deux cent mille francs.

Que Légibus soit de notre avis, une fois par hasard, nous n'avons pas à nous en préoccuper.

Nous dirions mieux, — le grand tort de MM. Monseur et Mélotte, — aux yeux de plusieurs conseillers communaux, a été précisément d'avoir été défendus par Légibus et c'est le motif principal de l'hostilité qu'on leur a témoignée.

Quant à nous, nous trouvons ce système ridicule. — Nous combattons le parti catholique toutes les fois que nous en aurons l'occasion. Mais s'il nous arrive un jour de trouver qu'un journaliste cléricale a raison, nous n'hésiterons pas à le déclarer, surtout quand l'argent des contribuables est sacrifié à de mesquines questions d'amour-propre.

M. Stévant qui, DIRAIT-ON, pour nous servir de ses expressions, insinue qu'il pourrait bien exister une entente entre la *Gazette de Liège* et le *Frondeur* aurait dû profiter de l'occasion et se montrer complet en adressant le même reproche à ses collègues MM. Chantraine, Dreye et Dumout, qui ont eu le courage de mettre l'intérêt général au-dessus des rancunes personnelles.

Nous avons attaqué le projet de M. Gaspard, sans avoir la moindre animosité contre l'auteur de ces projets, nous avons signalé les défauts que nous y trouvions. M. Stévant n'a répondu à aucune de nos critiques. Il s'est borné à faire une charge à fond contre le projet de MM. Mélotte et Monseur et à lancer contre nous des accusations que nous avons le droit de dédaigner.

Cela ne suffit pas pour expliquer une dépense inutile de plus de deux cent mille francs.

Le Conseil nous a donné tort. Il a adopté par 23 voix contre 3 le projet de M. Gaspard.

Ce n'est pas la première fois que le Conseil communal commet une sottise.

Il en commettra d'autres encore.

Nous l'at endons au mois d'octobre.

ALFRED HERMAN.

APOLOGUE

Le Régime de la Meuse.

On a établi, pour faire suivre à la Meuse, un régime, tout un service spécial. Et, comm- on ne fait plus rien aujourd'hui sans téléphone et sans télégraphe, on a placé partout, pour l'usage exclusif de la Meuse des poteaux et des appareils de tous genres.

A certains moments, les appareils fonctionnent bien et les employés comprennent ce qu'on leur dit. C'est à l'époque des

« calmes plats » — quand aucun orage ne trouble ni ne grossit les eaux de la rivière.

Mais si quelque vent violent vient « creuser des rides au front du fleuve », toute la direction perd la tête. Réveillée en sursaut, distraite de la douce somnolence où l'avait plongée la lecture des journaux politiques, elle confond toutes choses; elle annonce « la marée montante du suffrage universel » — comme s'il y avait des marées dans la Meuse! Elle parle du *flot*... démagogique; elle « place un olympes radical dans les nuages » — qui en crèveront certainement! — Enfin ce pauvre service de « la Meuse » est à veau-l'eau.

Nous conseillons à ces braves de reprendre leurs sens (prière de ne pas imprimer : leur cens).

Nous prions surtout ces messieurs de réfléchir à ceci :

Les barrages de la Meuse ont été établis parce que, — pour une foule de motifs, — le courant du fleuve n'avait plus la même puissance qu'en 1789; grâce aux barrages, le tirant d'eau a été maintenu le même pendant 56 ans de paix et de prospérité. Pourquoi? parce que quand le *flot* monte et menace de tout renverser, on supprime les barrages, et, s'il passe alors beaucoup d'eau sous le Pont des Arches, au moins l'inondation, — et, avec elle, la ruine, — sont-elles évitées.

MORALE

Sachons supprimer, quand il le faut, un barrage aquatique... ou politique, l'article 47 de la Constitution, par exemple.

Les fortifications de la Meuse.

Voici Champal, de la *Reforme*, passé au rang de nos grands stratèges.

Il a commencé par aller interviewer le concierge du duc d'Aumale, les témoins et les danseuses et finalement il s'est mis en rapport avec les généraux les plus illustres de notre armée.

Ça lui a réussi. Maintenant ce sont les officiers supérieurs qui étudient la tactique dans les articles de ce reporter universel.

La question des fortifications de la Meuse, succédant à l'histoire des débuts de Paulus, a été élucidée par lui d'une façon tout-à-fait remarquable et le *Journal de Liège* consacre des colonnes entières à l'examen de ses théories qui vont révolutionner la stratégie moderne non-seulement en Belgique, mais dans tous les pays qui avaient la prétention de s'y connaître le mieux dans les questions militaires.

Cette prétention nous fait absolument défaut. Les questions militaires ne nous passionnent en aucune manière.

Si nous pouvions fortifier quelque chose en Belgique, ce n'est pas la ligne de la Meuse, c'est l'instruction du peuple.

Si nous avions le pouvoir de créer une forte armée, composée d'hommes dévoués à défendre des institutions que l'Europe a, depuis longtemps, cessé de nous envier, les armes que nous lui donnerions ne seraient ni des Albinis, ni des Comblains, mais des droits politiques et des réformes économiques.

M. Frère a combattu le système des fortifications, cher à notre roi, nous l'avons approuvé.

Nous approuverons de même tous ceux qui s'opposent à l'aggravation de nos charges militaires; — sauf à les combattre dans d'autres circonstances.

Nous ne connaissons qu'un seul système, celui de la nation armée. C'est le système que préconise le journal la *Reforme* et celui que nous croyons le mieux approprié à nos besoins et à nos habitudes.

Champal peut aller, malgré cela, consulter les officiers plus ou moins supérieurs et nous donner le résultat de ses diverses entrevues.

Si ça ne sert pas à tuer l'ennemi, ça sert toujours à tuer le temps.

Et c'est autant de gagné.

FREEMAN.

Ça et là.

En voilà d'une belle!

Tous les grands journaux ont annoncé que M. Buis, — le doctrinaire bourgmestre de Bruxelles, — se montre d'une sévérité inouïe à l'égard des... belles petites (?) qui ornent les rues de Bruxelles.

Eh bien! et les gens mariés qui se sont fait déléguer au Congrès progressiste? ils sont donc refaits?

Peut-on pousser si loin l'esprit de parti!

Au Conservatoire. — La Commission serait bien aimable en faisant connaître au public le jour et l'heure où a eu lieu le concours qui a précédé la nomination de M^{me} Delhaze, comme *professeuse* de piano.

Nous serions aussi très fiers de pouvoir annoncer les premiers, — *urbi et orbi*, comme le Pape, — la nomination de M. Radoux au grade de commandeur de l'Ordre de Léopold.

On est prié de nous tenir au courant.

P.-S. Au moment de mettre sous presse, des renseignements précis nous parviennent. On trouve, au ministère, que le grade de commandeur n'est pas suffisant pour Radoux. Il s'agirait de le nommer grand cordon et de prier les personnes qui ont déjà obtenu cette « insigne faveur », — comme on dit dans la *Favorite*, — de reconcer à leur titre. Alors Radoux serait seul de son espèce.

Nous ne voyons à cela, — quant à nous, — aucun inconvénient. Au contraire.

On nous assure, du reste, qu'au prochain festival rhénan à Dusseldorf, on n'exécutera que *Patria*.

Fin Bethoven!!!

Le tram Est-Ouest prend en ville, à 8 heures du soir, des voyageurs sans les avertir qu'il ne va pas jusqu'à la gare du Haut-Pré.

A l'arrêt du tram, à Fontainebleau, le tram remise et le voyageur reste en plan.

Le même tram à un arrêt rue de Bruxelles. Les voyageurs sont obligés de s'y embourber dans un terrain vague, alors que l'administration pourrait les descendre dans un terrain empierré, vis-à-vis de la rue Sylvestre.

Il faudrait là construire une nouvelle aubette.

Complètement inutile de faire recopier celle de la place Saint-Lambert.

* Nous avons assez d'architectes éminents, M. Laurent Demany, par exemple, qui pourrait ériger, — grâce aux frontons et aux ballustres, — une aubette monumentale qui rivaliserait avec le Conservatoire royal de musique, les instituts universitaires, la banque nationale, etc., etc., etc.

La cahute de la place St-Lambert, — ce nom lui restera, — met véritablement tous les cerveaux liégeois à l'envers. Il ne se passe pas une semaine que nous ne recevions cinq ou six lettres concernant ce superbe monument.

Si nous devions les publier toutes, il nous faudrait agrandir le format de notre journal ou publier un supplément uniquement consacré à en détailler les nombreux mérites.

Aujourd'hui même un fidèle abonné, nous fait part d'un projet que nous soumettons humblement à nos édiles.

Il s'agirait tout simplement d'établir la dite cahute sur des roulettes. — A ce sujet on pourrait inviter les nombreux architectes de la ville à un concours ayant pour but de déterminer la forme de ces roulettes. — Si le concours, comme celui des hospices, ne devait aboutir à aucun résultat, on pourrait commander un plan spécial à M. Gaspard. Ce plan coûterait peut-être un peu plus cher, mais à Liège on ne regarde pas de si près.

La cahute, ainsi modifiée, aurait cet immense avantage qu'elle n'exercerait plus la moindre jalousie entre les différents quartiers de la ville, puisque l'on pourrait la transporter successivement place St-Jean, place Delcour, place Maghin, place des Guillemins, place St-Séverin, etc., les jours de fêtes paroissiales et qu'ainsi chacun aurait l'occasion de l'admirer à son aise sans avoir à se déranger.

Un autre correspondant tout aussi fidèle et tout aussi abonné pense qu'à l'aide de quelques légères modifications on pourrait la transformer en kiosque.

Il y a longtemps que le Conseil communal a promis l'érection d'un kiosque au centre de la place St-Lambert. Mais les habitants de la dite place sont comme sœur Anne, ils ne voient rien venir et l'un d'entre eux, plus impatient que les autres, serait heureux de contribuer à ses frais à une transformation qui comblerait tous ses vœux.

Un troisième est aussi partisan de la modification précitée. Il demande seulement que l'on rende la toiture mobile. On pourrait l'enlever les rares jours où il ferait beau et la replacer aux cas plus fréquents où la pluie et les orages pourraient incommoder messieurs les musiciens.

Un autre demande que l'on remplace l'appareil optique dans lequel, suivant l'expression de Blag, on ne risque jamais qu'un œil, par un aquarium destiné à l'élevage de poissons d'un nouveau genre.

Cet aquarium exciterait certainement la curiosité des nombreux étrangers qui visitent la ville de Liège.

Le Conseil communal pourrait publier un règlement qui déterminerait les heures où cet aquarium serait visible à l'œil nu — et celles où l'usage de la lunette serait nécessaire.

Enfin, un habitant généreux, désirant protéger contre les intempéries un monument que la postérité sera heureuse de placer au premier rang de ses trésors historiques, offre gratuitement sa remise pour l'abriter.

Il espère que le Comité de Liège-attraction appuiera sa proposition.

Par téléphone. — Dernières nouvelles. Concours ouvert pour l'érection d'un escalier monumental donnant accès au guichet de la cahute, n'aj pas donné de résultat définitif.

Cinquante projets ont été primés, M. Stévant les examinera prochainement et déposera un rapport.

Les aubettes sont à la mode. On en édifie partout.

C'est ainsi que l'on vient d'ouvrir, boulevard Saucy, en face de l'hôpital de Bavière un petit pavillon destiné à la vente des journaux.

Ce pavillon simple et coquet, aura prochainement son pendant sur la place du Théâtre.

Architecte, M. Joseph Rosier, constructeur, M. Jamin.

Et maintenant, si l'on racontait des histoires de femmes!!! — Malheureusement je n'en ai pas sous la main. — Ce sera pour un prochain numéro.

Raisons d'ivrognes.

SONNET.

Et d'abord je n'ai pas autant bu qu'ils le disent. Mais c'est toujours à moi qu'on donne tous les torts! A jeun, je suis pochard; — Fussent-ils ivres-morts, Ecoutez-les parler: « Jamais ils ne se grisent. »

Suivant eux, près des gens, mes manières me nuisent. — Pour leur plaisir il faudrait donc tout subir alors. — Un monsieur m'insultait, — je le flanquai dehors. La table se renversa et les verres se brisèrent.

En suis-je responsable? — Oui. — Soit, j'ai du crédit. — Mais ce monsieur, mon cher, il ne t'avait rien dit. — Il eut manqué cela qu'il m'eût dit quelque chose!

Eh! parbleu, — c'était bien exprès qu'il se taisait. Mais comptez-vous pour rien son regard et sa pose? D'ailleurs, — il était roux... et ça me déplaçait.

ERAL.

Exposition universelle burlesque

Le Salon liégeois est enfin ouvert et, hâtons-nous de le dire, il a tenu toutes ses promesses.

Les artistes, en grand nombre, ont répondu à l'appel de la Wallonie, (5 francs par an). MM. Philippet, Berchmans, Rassenfosse, Marneffe, N. Gérard, E. D'Hont, Bidlot, Baues, Cambresier, d'autres encore, ont rivalisé de verve et d'esprit.

Leur exposition fait défiler devant nous toutes les... célébrités... liégeoises.

Voici le fameux quatuor des violons que, non seulement l'Europe, mais les deux Amériques nous envient.

Les fortifications de la Meuse, (rien des articles de Champal), dévoilent tous les secrets de la stratégie moderne. Le général de Lescaillies en paraît tout épaté et la Meuse en est tellement saisi que son spirituel directeur s'est empressé de se dé-

guiser en danseuse, — ce qui, dit-on, ne l'a pas beaucoup changé.

MM. Raskin, Remouchamps et Simon font, à Liège, une rentrée triomphale qu'explique suffisamment la victoire qu'ils ont remportée en plantant la bannière de la Wallonie (5 francs par an) au pays de Mannekenpiss, où fleurissent M. Buis et le Klein Patriote.

Le rêve d'un architecte... a dû hanter le sommeil de MM. A, B, C, D, E, F, G, etc., etc., etc.

Le monsieur qui se gobe, se gobe avec délices. Il en paraît tout radoueux.

Le carrefour des houbinettes nous donne un spécimen à peu près complet de l'architecture liégeoise. Il est regrettable que l'aubette de la place Saint-Lambert n'ait pas été aussi portraicturée. Nous espérons que cet oubli sera réparé.

D'ailleurs, à défaut de l'aubette, on expose le portrait du directeur du tram Est-Ouest.

Mais, — l'une ne remplace pas l'autre, —... malheureusement.

J'en passe et des meilleurs, comme disait Hugo.

La critique avait apporté son balai. Prudence bien inutile. Elle a ri, donc elle est désarmée.

F. HABEL MANDER.

Bibliographie.

Almanach de la Tribune de Huy. — Un petit volume très pratique et très intéressant... pour les intéressés.

Il donne le système complet des poids et mesures, la liste des monnaies de tous les pays, le calcul des intérêts.

La Constitution belge y étale dans toute sa splendeur son fameux article 131.

« Le pouvoir législatif a le droit de déclarer qu'il y a lieu à la révision de telle disposition constitutionnelle qu'il désigne. »

Comme il n'en désigne jamais aucune, on se demande quelle est l'utilité de cet article.

Suivent les noms de tous les membres de la famille royale, le règlement des postes, le service des télégraphes, des renseignements concernant les sociétés de l'arrondissement et la liste des habitants de la ville.

Les Fumistes wallons, par L. Hemma, une brochure très élégante, sortie des presses de M. Vaillant-Carmann, illustrée d'un croquis charmant.

Elle doit venir de la Wallonie (5 francs par an).

Lisez-là. Si vous êtes au courant des petits potins littéraires de la ville, vous en comprendrez la portée.

Sinon, faites comme moi, — ayez l'air de comprendre.

Scène-Scie en six scènes. — L'exposition burlesque, outre son catalogue, — très amusant, — vient de publier une brochure qui fera la joie de tous les bibliophiles, amateurs de joyaux rares et précieux... s'ouvrés.

On lit dans la Gazette de Liège :

« Comme notre confrère le Patriote l'a fait pour Bruxelles, nous attirons l'attention de la police sur certaines gravures plus qu'inconvenantes exposées à l'étalage de plusieurs débits de journaux de notre ville, même sur la voie publique. Ces gravures servent d'illustration aux livraisons d'un ignoble roman d'Eugène Süe. Il y a un réel danger à les laisser sous les yeux. »

L'ignoble roman signalé dans les lignes ci-dessus mentionnées, c'est tout simplement : *Les Mystères du Peuple*.

Dès lors, on comprend l'ire de la Gazette... et le succès obtenu par la publication en livraisons de cet ouvrage dont les nombreuses éditions se sont toujours rapidement succédées.

Sommaire de la Wallonie, du 15 mai 1887 :

Aug. Henrotay : Ad Lucem. — Fernand Sevrin : Vers. — Jules Brestée : Ballade de la souffrance d'écrire. — Albert Mockel : La Réalisation. — Célestin Demblon : Hier et demain, à propos des Fumistes Wallons. — Georges Giran : Les Crucifiés. — Pierre-M. Olin : Pour se souvenir. — Aug. Vierset : Spleen d'hiver; Aveu; Chronique littéraire. — L. Hemma : Lettre sur la Jeune Belgique. — A. L. B. : Chronique musicale; Petite chronique.

Séance du Conseil communal

du 16 mai 1887.

Ouverture à 7 h. 5 minutes au lieu de 6 h. 1/2, ponctualité correctement municipale.

Lecture du procès-verbal de la dernière séance. Conversations très animées entre les membres du Conseil. Ces messieurs se racontent leur petites fredaines de la veille; c'était dimanche et... ils rient comme s'ils se trouvaient au bar.

M. le secrétaire lit toujours sans que l'on puisse saisir un mot de ce qu'il dit; il a l'air

de faire des confidences à la lampe Carcel placée sur son bureau. A plusieurs reprises, il tourne 5 ou 6 feuillets à la fois... puisque personne n'écoute. Enfin le procès-verbal est approuvé.

M. Dumont se plaint des négociants qui affichent sur leur vitrine: « vente par cessation de commerce » et qui ne cessent jamais ni la vente ni le commerce.

M. le bourgmestre. Cela ne nous regarde pas. Chez soi, chacun embrasse sa femme à sa guise; sur la voie publique, il faut notre autorisation.

M. Charles a le nez fin, il perçoit les mauvaises odeurs que M. le bourgmestre a constatées aux environs de l'abattoir.

M. Malherbe renifle fortement et déclare qu'il ne sent rien.

M. Charles insiste avec plus de flair que... d'éloquence.

M. le bourgmestre. J'ai été sur les lieux, il n'y sent pas bon. En attendant le remède que nous cherchons, je vais commander dix mille flacons d'eau d'Anvers pour distribuer aux promeneurs de ces parages.

M. Schouteten fait rapport sur un crédit de onze mille francs pour consommation extraordinaire de gaz en 1886, notamment à l'occasion des troubles de mars.

M. le Bourgmestre. Messieurs, vous n'avez pas oublié notre venette du mois de mars 1886. Or, une venette de ce genre c'est difficile à conduire. La tête tourne, on voit tout rouge, surtout pendant la nuit. Malgré les flots de lumière et tous les corps de la garde civique, nous avons peine à la maintenir.

En ce qui me concerne, j'ai failli en faire... pour un pantalon. Vous voterez le crédit. Le Frondeur (à part). C'est cher, onze mille francs pour éclairer une venette, fût-elle même descendue dans le pantalon.

Rapport de M. Stévant, échevin, sur le déplacement de la tête de ligne du tramway de Seraing, près de la passerelle.

M. Malherbe. On ne doit pas donner à la société un acompte sur le prolongement de la ligne jusqu'à la place du théâtre.

M. Ziane voudrait voir défendre aux tramways et aux bateaux toueurs les variations de trompettes et de sifflet qui le réveillent trop matin; ses cheveux se hérissent souvent de peur sur l'oreiller.

M. Van Marke, voisin de M. Ziane, aime bien la trompette.

M. Malherbe, croyant qu'il s'agit de la sienne, demande... une prise à M. Bodet qui se trouve dans l'auditoire.

M. Dreye estime qu'il ne faut pas tolérer le tramway à vapeur dans les rues du centre, c'est trop bruyant; les chevaux et les voitures de place marchent... sur leurs chaussettes pendant la nuit, on ne les entend pas.

M. Stévant parvient à rassurer ces messieurs. Il ne s'agit que de la place Cockerill aujourd'hui; prochainement on examinera la question du prolongement au centre, sur des rails garnis en velours d'Utrecht, avec des trompettes parlant... tout bas. M. Ziane pourra dormir en paix, ses cheveux retrouveront le calme nécessaire à leur conservation, et M. Malherbe, qui craint les accidents, recevra de la ville, à titre gracieux, un appareil pour garantir l'appendice monumental qui le distingue de tous ses collègues du Conseil.

La séance continue... Conforme en substance. BLAG.

Un milliard cent vingt millions de francs à l'ennemi.

Dire que l'argent des libéraux est un facteur important de la force cléricalle en Belgique, c'est, pour bien des lecteurs, affirmer une idée paradoxale. A première vue, la chose paraît presque aussi invraisemblable que la vertu de chasteté chez un petit-frère.

Nous allons prouver par des chiffres que cette thèse est absolument vraie et mérite d'attirer la sérieuse attention de tous les libéraux.

Personne ne conteste que les deux grands partis politiques sont de force à peu près égale, puisque, depuis 1830, les élections donnent le pouvoir alternativement aux libéraux et aux cléricaux. Quand ces derniers triomphent, les prêtres attribuent le succès au doigt de Dieu — ils le forment d'ailleurs un peu partout — sans parler du Dieu argent qui, en réalité, joue le principal rôle dans la comédie.

Si ces adroits trafiquants savent faire gôber leur Dieu invisible dans une espèce de papille, ils excellent aussi dans l'art de multiplier, à leur profit, les productions du Dieu argent.

Il serait trop long d'énumérer ici tous les articles qui servent d'appâts aux maîtres braconniers de l'Eglise. De récents procès de caisses diocésaines ont donné la preuve des succès fabuleux qu'ils obtiennent par un tir continu et persévérant sur le même gibier. Ils sont à l'affût dès la naissance et jusqu'à la mort de chaque individu, épiant les moindres circonstances qui peuvent contribuer à grossir leur carnier.

Mais arrivons aux chiffres :

Population moyenne de la Belgique depuis 1830 : 4.500.000 habitants (en 1850) dont 500.000 environ ne prennent aucune part au culte catholique, il resta 4.000.000 soit, politiquement parlant, 2.000.000 de catholiques et 2.000.000 de libéraux.

Nous croyons être très modéré en évaluant à vingt centimes par tête et par semaine la dépense que chacun fait à l'Eglise,

ce qui donne pour l'année, en chiffres ronds, dix francs par individu et pour les 2.000.000 de libéraux 20.000.000 (vingt millions).

Soit depuis 1830, en 56 années, une somme de 1.120.000.000 de frs. (UN MILLIARD CENT VINGT MILLIONS) donnés par les libéraux à leurs plus grands ennemis.

Nous sommes persuadé que la somme réelle est beaucoup plus élevée.

Est-ce assez concluant ?

Notez qu'il n'est pas fait état, dans les calculs ci-dessus, des nombreux kilomètres de saucisse et de boudin, des montagnes de jambons, des millions d'œufs, des régiments de poulets, des charretées de fruits ni de tous les autres cadeaux en nature que les tonsurés reçoivent et qu'ils doivent à la plus grande gloire de... leurs bedaines, tandis que les donateurs se contentent souvent de pommes de terre et de pain noir.

Ces cadeaux représentent chaque année une valeur considérable, laquelle s'ajoute au chiffre déjà fort respectable cité plus haut pour prouver que les libéraux devraient une bonne fois interdire à leur famille la plus minime dépense au profit de l'Eglise.

BLAG.

Communications

Hippodrome de Sclessin. — Programme des courses du 29 mai :

1. — Prix du Gazon, 500 francs. — Pour tous chevaux de 3 ans et au-dessus à réclamer pour 2,500 fr.

Entrée : 50 fr. - Forfait : 20 fr. - Le second double sa mise sur les entrées. - (poids : 3 ans, 60 kil. ; 4 ans, 68 kil. ; 5 ans et plus, 69 kil.) Le cheval mis à réclamer dans la lettre d'engagement pour 2,000 fr. recevra 2 kilogs de décharge ; pour 1,500 fr., 4 kil ; pour 1,000 fr., 6 kil. ; pour 500 fr., 8 kil. - Distance : 1,400 mètres environ.

2. — Military (course internationale de haies), une coupe, offerte par la commission au premier et un objet d'art, au second. — Pour tous chevaux montés par un officier belge ou étranger en tenue.

Entrée gratuite. - Poids 75 kil., surcharge de 3 kil. au cheval gagnant d'une course d'obstacles; surcharge de 5 kil. au cheval gagnant de plusieurs courses d'obstacles. - Distance : 2,500 mètres environ.

3. — Prix de la Meuse 250 francs. — Pour tous chevaux, handicap, dont 125 fr. au premier, 75 fr. au second, 50 fr. au troisième. Entrée : 20 fr., distance 2,000 mètres.

4. — Prix des branches (haies) 700 francs. Pour tous chevaux de 4 ans et au-dessus, à réclamer pour 4,000 fr. - Entrée : 60 fr. Forfait ; 20 fr. - Le second triple sa mise sur les entrées - Poids 4 ans 72 kil. ; 5 ans, 75 kil. ; 6 ans, 76 kil. - Le cheval n'ayant pas gagné en 1887 recevra 2 kil. - En outre : Le cheval mis à réclamer dans la lettre d'engagement pour 3,000 fr., 4 kil. ; pour 2,000 fr., 6 kil. ; pour 1,000 fr., 8 kil. - Distance 2,500 mètres environ.

Les engagements pour les prix du Gazon et des Branches seront reçus jusqu'à Mardi 17 Mai et les autres jusqu'à Mardi 24 Mai, chez M. BUSTIN, Manège Sur-la-Fontaine. Dimanche 22 mai, Concours Hippique.

Le Groupe d'Etudes sociales, se réunira dimanche 22 mai, à 3 heures de relevée, au local *En Avant*, rue Neuve (près du pont d'Amersœur). Causerie publique et contradictoire.

Ordre du jour : *Ecoles et tactiques socialistes*.

A la Petite Populaire

Café tenu par M. E. Mouzon
RUE DE LA RÉGENCE, 29

Consommations de 1^{er} choix, Bières, Vins et Liqueurs

Journaux en lecture :

Le Cri du Peuple, La Réforme, Le Frondeur, Le Peuple, L'Avicir, Düsseldorf, Volks Zeitung, etc., etc.

Boucherie CORIN-WERSON

nouvellement établie
39, Rue de la Régence, 39

se recommande au public par la bonne qualité de ses marchandises et la modicité de ses prix.

WAUX-HALL DE LA SAUVENIÈRE

RÉOUVERTURE

Tous les Dimanches, Lundis et Jendis à 8 heures du soir

Concert de Symphonie

Direction V. DALOZE

PROGRAMME VARIÉ

Consommations de tout premier choix.

Liège. — Imp. E. Pierre et frère, de rue l'Éclair, 12.

Bijouterie, Horlogerie, Orfèvrerie

F. Deprez-Servais

BREVETÉ DU ROI
29, Rue de la Cathédrale, 29
VIS-A-VIS DE L'ÉGLISE S-DENIS, LIÈGE

Dernière nouveauté: **MONTRES SANS AIGUILLES.** Montres en acier brut, émaillé, chryso-calc, à jeu dit Roulette à boussole (pour touristes et voyageurs), à cadran lumineux visible la nuit, à seconde indépendante. Chronomètre et Répétition pour docteurs et chimistes. Pendules en cuivre, marbre et bronze artistique. Régulateurs. Réveils et Horloges avec oiseau chantant les heures. Femelles-Médailles à remontoir, système breveté appartenant à la maison. Montres-Thermomètres, etc., etc., etc.

BAROMÈTRES MÉTALLIQUES PRÉCISION GARANTIE

Bijoux riches et ordinaires. Broches, Bracelets du meilleur goût, Bagues et Dormeuses montées en perles fines, en diamants, brillantes, saphir, émeraudes, turquoises, etc., pour cadeaux de Fête, Fiançailles et de Mariage. Orfèvrerie. Couverts d'enfants. Timbales d'argent et Hochets, et Argenterie de table.

Bijoux et Pièces d'Horlogerie sur commande

RASSENFOSSE-BROUET

26, Rue Vinave-d'Ile, 26
ORFÈVREURIE CHRISTOFFLE
SEUL REPRÉSENTANT

Les granules du Dr JUAREZ constituent le remède souverain des affections qui affligent la femme à certaines époques: Migraine, Coliques, Maux de reins, Retards, Suppressions, etc., 5 fr. le 2. Seul dépôt à Liège, Ph. de la Croix Rouge de L. BURGERS, 18, Pont-d'Ile. Envoi franco contre timbres-poste.

Les affections du système Cérébro-Spinal, telles que la débilité, l'impuissance, la dépression mentale, le ramollissement du cerveau, les pertes séminales, résultant de l'abus des liqueurs et des plaisirs sexuels sont guéries en peu de semaines par les pilules du Dr LOUVET, 5 francs le boisson. Ph. de la Croix Rouge de L. BURGERS, 18, Pont-d'Ile, Liège.

Félix SCHROEDER

PLACE VERTE, 24, PRÈS DU BODÉGA
Cigares très recommandés: Le Vainqueur, 6 pour 50 cent.; Félix Arnau, 10 cent.; Bibelots du Diable, 15 cent. pièce.
Grand choix de cigares importés directement de la Havane et cigarettes de tous pays.

GROS & DÉTAIL
IMPORTATION - EXPORTATION

Maison Joseph Thirion, mécanicien

Délégué de la Ville à l'Exposition de Paris
3, Place Saint-Denis, 3, à Liège.

Machines à coudre de tous systèmes. Véritables FAISER ET ROSMAN, garantie 5 ans. Apprentissage gratuit. Atelier de réparations, pièces de rechange. Fil, soie, aiguilles, huile et accessoires.

Lecteurs! si vous voulez acheter un parapluie dans de bonnes conditions, c'est-à-dire élégant, solide et bon marché, c'est à la Grande Maison de Parapluies, 48, rue Léopold, qu'il faut vous adresser. La maison s'occupe aussi du recouvrement et de la réparation. La plus grande complaisance est recommandée aux employés même à l'égard des personnes qui ne désirent que se renseigner.

SPÉCIALITÉ :

MALADIES DE LA PEAU

et maladies syphilitiques

Docteur DU VIVIER

Liège, 12, rue d'Archis, 12, Liège

CONSULTATIONS DE MIDI À 2 HEURES

MUSIQUE

Le COMPTOIR DE MUSIQUE MODERNE vient d'entreprendre la publication d'une collection nouvelle de morceaux de piano à bon marché, d'un bon marché exceptionnel.

Le prix du cahier de cinq à dix morceaux est de fr. 1-50. Le prix du morceau séparé est de 50 centimes. Le format est agréable et l'impression des plus soignées. La collection se compose jusqu'à ce jour de six cahiers, contenant 39 morceaux choisis, distribués suivant la force de l'exécutant.

Edition populaire de

LES MISÉRABLES

par Victor Hugo

2 livraisons à 10 cent. par semaine

Les 2 premières sont distribuées gratuitement

Agence Générale pour Liège

Librairie D'HEUR

21, rue Pont-d'Ile, Liège

Grande Brasserie Anglaise

DE

CANTERBURY

PALE-ALE LIGHT-PALE-ALE IMPÉRIAL-STOUT

Bières en Fûts. — Bières en Bouteilles.

Agence dans toutes les villes de la Belgique

IMPORTATION — EXPORTATION

ENTREPOT, CAVES, GLACIÈRES

RUE CHAPELLE-DES-CLERCS, 3, LIÈGE

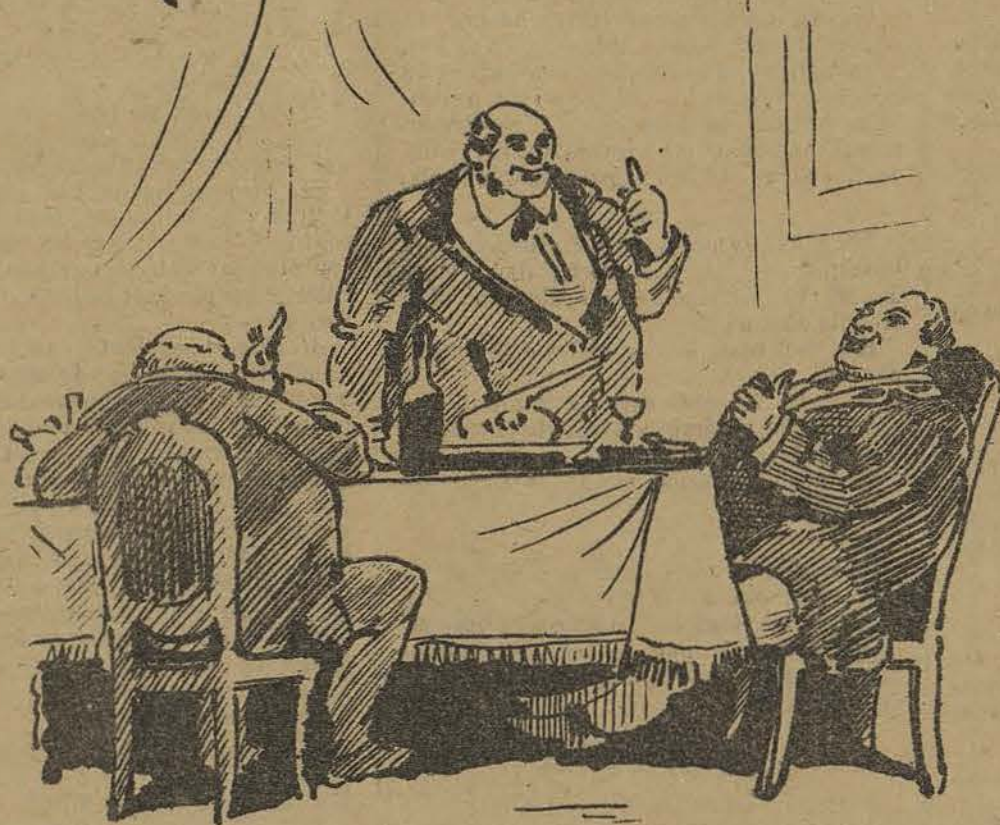
MAISON DE DÉGUSTATION

Rue Cathédrale, 57, LIÈGE

Consommations des 1^{res} Maisons Anglaises, Françaises et Belges

Filets — Côtelettes — Viandes Froides

IMPÔTS SOMPTUAIRES



La viande? — Mais ça ne regarde pas les ouvriers
puis qu'ils n'en mangent jamais.



J.-D. HANNART & C^{ie}

MANUFACTURE

DE

CHAUSSURES

8, Mosdyk, Lierre

Seule Fabrique qui chausse le client directement.

Maisons de vente à fr. 12-50

LIÈGE

22, rue de l'Université, 22

ANVERS

7, rue Nationale, 7

BRUXELLES

33, rue de la Madeleine, 33

LES RÉPARATIONS SE FONT AU PRIX COUTANT
INCROYABLE!

MAISON

DES

TROIS FRANÇOIS

RUE LÉOPOLD

(près de la place Saint-Lambert)

Immense choix de Chapeaux

POUR

PREMIÈRE COMMUNION

3 FR. 60

au choix.

Seule succursale en Belgique

Maison centrale

Rue Neuve, 56, BRUXELLES

CRÈMERIE de la SAUVENIÈRE

Boulevard de la Sauvenière

ET PLACE SAINT-JEAN, 26, LIÈGE

Établissement de premier ordre situé
au Centre de la Ville, (près le Théâtre
Royal.)

A la Ménagère

Victor MALLIEUX

FABRICANT BREVETÉ

Maison de vente, rue de la Cathédrale, 3

Atelier de Fabrication, rue Florimont, 2 et 4

FABRIQUE SPÉCIALE DE POÊLES, FOYERS ET
CUISENIÈRES de tous genres et de tous modèles. —
Ateliers de réparations et de placements de poêles
et souflets. — Serrurerie et quincaillerie de tous
pays. — Coffrets à bijoux en fer et en acier inro-
chetables. — Articles de ménage, au grand complet.
— Cages, volières, jardinières, corbeilles en fer et
jane. — Cuisinières à pétrole perfectionnées. —
Treillages de toutes espèces pour poulaillers. —
Lits et berceaux en fer.

La Maison est reliée au téléphone.

Inventeur des POÊLES pour trains et tramways,
système perfectionné, employé sur les lignes Liège-
Jemeppe et Liège-Maastricht.

HOTEL des DEUX FONTAINES

Café Restaurant

LIÈGE, rue Haute-Sauvenière, LIÈGE

T. PAPY

Cuisine bourgeoise. — Dîner à la carte
et à prix fixe. — Billard nouveau système
Victor Neuville, breveté; bandes éclair
perfectionnées.

Téléphone à la disposition des clients.

SALON DE SOCIÉTÉS

HOTEL RESTAURANT DU CAFÉ RICHE

Place Saint-Denis

François KINON

DINERS, depuis FR. 1-50, FR. 2 et au-dessus

ET A LA CARTE

Potage	Fr. 0.20
Bouillon	" 0.20
Tête de Veau Vinaigrette	" 0.60
Rosbeef, pommes et légumes	" 0.75
Gigot, pommes et légumes	" 0.75
Givet de lièvre	" 0.75
Filet aux pommes	" 1.00
2 Côtes de moutons, pommes	" 1.00
Tête de veau en tortue	" 1.25
1/4 Poulet de Bruxelles rotti	" 1.00

GRIVES; PERDREAUX, BÉCASSES ET BÉCASSINES

Huitres de Zélande et d'Ostende

Salons pour Noces et Banquets

MUNICH, PALE-ALE ET SAISON

Vins vieux des premiers crus

On parle Anglais, Hollandais et Allemand